Image not found or type unknown

# Vente d'un terrain loué par un agriculteur

Par **PANDAKA**, le **27/07/2020** à **16:26**

Mon oncle décédé m'a légué une parcelle par testament.

Elle était exploitée par un fermier jusqu'à maintenant, mais cette année, il l'a fait exploiter par un autre agriculteur. En a-t-il le droit, sans en prévenir le propriètaire ?

Que faut-il faire, est-ce un motif de rupture de bail ?

Merci d'avance pour les infos que vous pourrez me transmettre

Par **Visiteur**, le **27/07/2020** à **18:53**

Bonjour
Un bail de terres agricoles est toujours source de contraintes ou conflits.
Je vous invite à vous renseigner auprès de la chambre d'agriculture de votre secteur.
Mais un terrain reste vendable, même loué.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés